



Echelle : 1/5000

Plan n° 2/2



LEGENDE

Zone urbanisable

Dédiée au centre ancien

Dédiée aux hameaux et extensions

Dédiée aux hameaux avec bâti de qualité

Dédiée tourisme / loisirs

Dédiée industrielle/commerciale/tertiaire

Ua

99

Uba

UTL

5

Zone à urbaniser de manière organisée

A court terme

Along terme

AUC

AUS

Zone naturelle

A préserver

Dédiée à des équipements légers tourisme/loisirs

Z

NTL

Zone agricole

Dédiée à l'agriculture

Prescriptions particulières

Espace boisé classé

Petit bâti à protéger au titre du L151-23

Arbre remarquable à protéger au titre du L151-233

Haie bocagère à protéger au titre du L151-23

Zone de bruit

Transformation de bâtiment possible

Emplacement réservé

